



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

PLA

Question écrite n° 26361

Texte de la question

M. Dominique Paillé attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat au logement sur la répartition des crédits réservés au titre des PLA (prêts locatifs aidés) pour 1999. Des informations dont il dispose, la répartition des PLA pour 1999 au profit du département des Deux-Sèvres n'est toujours pas connue, à ce jour. Cette situation serait due à l'absence de communication de l'enveloppe mise à la disposition de la région Poitou-Charentes. Il lui demande donc de lui indiquer les raisons de ce retard et de lui préciser la situation dans les autres régions.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire souhaite connaître où en est la répartition des crédits PLA pour le département des Deux-Sèvres. A la suite de la programmation nationale des dotations budgétaires pour le logement, les enveloppes de PLA allouées aux différentes régions ont été notifiées le 25 février aux préfets de région. Le préfet de région Poitou-Charente a réuni le 17 mars la conférence administrative régionale et a notifié le 8 avril leurs enveloppes annuelles aux préfets des départements de la région, dont le département des Deux-Sèvres. Le préfet du département des Deux-Sèvres avait, dès le mois de janvier 1999, réuni le conseil départemental de l'habitat pour anticiper dans la mise au point de la programmation départementale des aides.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Paillé](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26361

Rubrique : Logement : aides et prêts

Ministère interrogé : logement

Ministère attributaire : logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mars 1999, page 1362

Réponse publiée le : 24 mai 1999, page 3192